

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2019
COMPTE RENDU SUCCINCT

Etaient présents : Mmes/MM. FOUILLER - GROSJEAN - DEBUE - PALMA (arrivé à 19h07) - SOLA - CASAMATTA - SILVY - DAMIGNANI - FREYTAG - BILLAUD - LUSTENBERGER - HOSTALERY - MASSEY - HERVIEUX - RAMOINO - LAGORCE

Procurations : C. MOREL à J. FOUILLER
 J. DANON à J-L. SOLA
 Y. PHILIBERT à A. FREYTAG
 C. REYNAUD à M. CASAMATTA
 R. MAUREL à P. GROSJEAN
 C. GIORGINI à J-L. LUSTENBERGER
 F. SCHMITZ à C. BILLAUD
 F. UFFREN à E. PALMA
 N. CZIMER à E. MASSEY

Absentes : R. JULIEN - A-M. ROUBAUD

Secrétaire : Pascal GROSJEAN

Approbation du procès-verbal du 28 mars 2019.

Pour : 16
 Abstention : 7

Approbation du procès-verbal du 11 avril 2019

Pour : 16
 Abstention : 7

Approbation du procès-verbal du 14 mai 2019.

Pour : 16
 Abstention : 7

Question n°1 : INTERCOMMUNALITE – Accord local pour la fixation du nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires en vue du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires de mars 2020
Rapporteur : Joël FOUILLER

Arrivée de Monsieur PALMA

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De fixer le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire au sein du Grand Avignon dans le cadre d'un nouvel accord local, conformément à l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) comme suit :

	Population	Représentativité démographique	sièges	Représentativité au Conseil
16 COMMUNES	193 712	100%	73	
Avignon	92378	47,688%	34	46,575%
Le Pontet	17556	9,063%	6	8,219%
Villeneuve lez Avignon	11901	6,144%	4	5,479%
Vedène	11433	5,902%	4	5,479%
Entraigues-sur-la-Sorgue	8396	4,334%	3	4,109%
Les Angles	8388	4,330%	3	4,109%
Morières-lès-Avignon	8295	4,282%	3	4,109%
Rochefort-du-Gard	7498	3,871%	3	4,109%
Roquemaure	5472	2,825%	2	2,739%
Caumont-sur-Durance	4855	2,506%	2	2,739%
Saint-Saturnin-lès-	4808	2,482%	2	2,739%

Avignon				
Pujaut	4243	2,190%	2	2,739%
Velleron	2955	1,525%	2	2,739%
Saze	2022	1,044%	1	1,369%
Sauveterre	2028	1,047%	1	1,369%
Jonquerettes	1484	0,766%	1	1,369%

**Question n°2 : ADMINISTRATION GENERALE – Transfert au Syndicat d’Energie Vauclusien de la compétence optionnelle infrastructure de recharge pour véhicules hybrides et électriques (IRVE)
Rapporteur : Pascal GROSJEAN**

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- De transférer au SEV la compétence optionnelle infrastructure de recharge pour véhicules hybrides et électriques (IRVE) ;

**Question n°3 : FINANCES – Décision modificative n° 1
Rapporteur : Jean-Louis SOLA**

Le conseil municipal approuve la décision modificative n° 1 comme indiqué ci-dessous.

OPERATION	ARTICLE	SECTION INVESTISSEMENT OPERATIONS REELLES	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
57	2116	CIMETIERE	30 000,00 €			
18	21318	BATIMENTS ANNEXES				30 000,00 €

Pour : 16

Abstention : 9

**Question n°4 : FINANCES – Association Caumont Football Club – Subvention exceptionnelle
Rapporteur : Joël FOUILLER**

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- D’attribuer une subvention exceptionnelle de 500,00 € au Caumont Football Club.

**Question n°5 : DOMAINE – Rétrocession à la commune par le SDIS des locaux de l’ancien centre de secours
Rapporteur : Joël FOUILLER**

Le conseil municipal, à l’unanimité :

- Approuve la convention de mise à disposition des locaux ;
- Approuve la rétrocession à la commune, par le SDIS de Vaucluse, des locaux abritant l’ancien centre de secours ;

**Question n°6 : FONCTION PUBLIQUE – Modification du tableau des effectifs – Créations de postes
Rapporteur : Joël FOUILLER**

A l’unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à créer les postes suivants :

- Service à la population : un poste d’adjoint administratif à temps complet
- Service des affaires scolaires : un poste d’adjoint technique à temps complet.
- Service des affaires scolaires : un poste de rédacteur à temps complet
- Service jeunesse et sport : un poste d’animateur à temps complet
- Services techniques : un poste d’agent de maîtrise à temps complet

Question n°7 : Motion de soutien aux agents de la DGFIP
Rapporteur : Joël FOUILLER

A l'unanimité, le conseil municipal :

- Emet le vœu du maintien d'un maillage du territoire par les services de la Direction Générale des Finances Publiques, avec la présence effective d'une trésorerie à l'échelle d'une communauté de communes.

Question n°8 : INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE
Rapporteur : Joël FOUILLER

Enumération des décisions du maire.

A 19h20, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.